



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 11/2012

Le 27 juin 2012

Concerne :

Terrain de football de Gérénaz – décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Suite à la réalisation des travaux, nous vous communiquons le décompte final.

Crédit accordé par le préavis 24/2007	1'850'000.--
Crédit accordé par le préavis complémentaire urgent N° 12/2008	210'000.--
Amendement accordé par le Conseil	130'000.--
Total des crédits accordés	2'190'000.--
Montant total des travaux exécutés	1'995'858.80
Montant non dépensé	194'141.20

Recettes diverses (vente de terre végétale)	20'780.--
Participation des communes de la Riviera	395'800.--
Subside du Fonds cantonal du sport	392'000.--
Total des recettes	808'580.--

Solde à amortir	1'187'278.20
-----------------	--------------

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 30 avril 2012

ADM-1205-PAD-hm-CC-Communication11-Gérénaz.docx



MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch